

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021

Commune de LAVEISSIÈRE

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2021 a été voté le 16 avril 2021 par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux les lundis et mercredis de 8h30 à 12h00 ; de 13h30 à 17h30 les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 :

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2021 représentent 1 451 927,67 €

Recettes		
Chap.	Libellé	Prévues
002	Résultat de fonctionnement année -1 : excédent	282 845.67
013	Atténuation des charges remboursement salaire personnel	18 976.00
	Chapitres non globalisés	
70	Produits des services du domaine	88 299.00
73	Impôts et taxes	622 566.00
74	Dotations et Participations	334 721.00
75	Autres produits de gestion courante	79 500.00
76	Produits financiers	20.00
77	Produits exceptionnels	25 000.00
	TOTAL GÉNÉRAL :	1 451 927.67

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2021 représentent : 1 451 927.67 euros

Dépenses		
Chap.	Libellé	Prévues
011	Charges de gestion générale	417 973.00
012	Charges de personnel	490 426.00
014	Atténuation de produits	2 900.00
022	Dépenses imprévues	50 000.00
023	Virement à la section d'investissement	200 062.79
Chapitres non globalisés		
65	Autres charges de gestion courante	271 013.74
66	Charges financières	11 216.14
67	Charges exceptionnelles	5 856.00
042	Opération d'ordre de transfert	2 480.00
TOTAL GÉNÉRAL :		1 451 927.67

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement permet de réinjecter par virement à la section d'investissement la somme de : **200 062.79 €**.

b) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 concernant les ménages :

	Département		Commune	
	Taux	Montant	Taux	Montant
Taxe foncière sur le bâti	23.56 %	385 413 €	11.44 %	187 145 €
Taxe foncière sur le non bâti	0 %	0 €	78 %	36 878 €

Soit un produit de : **224 023 €**

c) Les dotations de l'État.

La dotation globale de fonctionnement s'élèvera à : **329 968 €**

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule.

Le budget d'investissement de la commune se scinde en deux parties :

b) Les recettes de la section d'investissement

Les recettes d'investissement prévues pour 2021 représentent 836 973.36 €

Recettes	
Libellé	Prévues
Virement de la section de fonctionnement	200 062,79
FCTVA	22 891,00
Excédent de fonctionnement	102 379.84
Cautions	600,00
Vente matériel	6 500,00
Subventions	83 010,00
Reste à réaliser 2020	12 677,00
Emprunt	406 372,73
Produits (écritures d'ordre entre section)	2 480,00
TOTAL GÉNÉRAL :	836 973.36

La valeur du montant des emprunts sera déduite du montant des subventions attendues.

Pour garder de la capacité de financement un emprunt à très court terme pourra être engagé à hauteur du montant de la FCTVA.

c) Les dépenses de la section d'investissement

Les recettes d'investissement prévues pour 2021 représentent 836 973.36 €

Dépenses	
Libellé	Prévues
Solde d'investissement reporté	49 640.33
Remboursement d'emprunts	50 626.08
Cautions	600.00
Travaux et matériels	670 690.44
Reste à réaliser 2020	65 416.51
TOTAL GÉNÉRAL :	836 973.36

d) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Projet 1 : la maîtrise du foncier pour l'implantation de la future et études pour la station d'épuration.
- Projet 2 : la finalisation de l'opération cœur de village avec l'aménagement de la traverse du bourg de Laveissière vers Insalut et le Meynial.
- Projet 3 : réfection du bâtiment de la piscine municipale.
- Projet 4 : réfection du bâtiment du camping
- Projet 5 : aménagement de l'aire de caravaneige au camping pour l'accueil de travailleurs saisonniers.
- Projet 6 : aménagement d'un parking et d'un circuit giratoire au niveau de la halte-garderie pour garantir la sécurité.
- Projet 7 : aménagement des bureaux de la mairie pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Projet 8 : remplacement de l'épareuse.
- Projet 9 : achat de matériels de vidéo-projection pour l'école et la mairie.

e) Les subventions d'investissements prévues et autofinancement :

- Projet 1 : 65 000 € (DETR, Agence de l'eau) + autofinancement
- Projet 2 : 100 000 € (CD15, Fond Cantal Solidaire, DETR) + autofinancement
- Projet 3 : 20 000 € (Aura) + autofinancement
- Projet 4 : 127 000 € (DSIL, Aura) + autofinancement
- Projet 5 : 5 500 € (Aura) + autofinancement
- Projet 6 : autofinancement
- Projet 7 : autofinancement
- Projet 8 : autofinancement
- Projet 9 : 2 500 € (Éducation Nationale) + autofinancement

Montant total attendu : 320 000 €

Le Maire,
Daniel MEISSONNIER

